



# CQPI Titre paritaire • Opérateur en maintenance industrielle



Installer - Maintenir

Installation - Maintenance

## MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'opérateur en maintenance industrielle assure différentes opérations de maintenance sur des sous-ensembles d'équipements industriels. Il assure la maintenance curative, systématique et conditionnelle.

## ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- • **L'intervention de maintenance curative**

*La maintenance curative regroupe l'ensemble des interventions de réparation réalisées après la détection d'une panne.*

- • **L'intervention de maintenance systématique et conditionnelle**

*La maintenance systématique ou conditionnelle regroupe l'ensemble des interventions effectuées selon une temporalité définie dans le but de réduire la probabilité de défaillance ou de dégradation d'un sous-ensemble industriel*

## COMPÉTENCES

- Pré-diagnostiquer un dysfonctionnement
- Préparer une intervention de maintenance curative



- Remplacer un composant ou élément mécanique, électrique, pneumatique ou hydraulique
- Finaliser une intervention de maintenance curative
- Proposer une amélioration
- Organiser son intervention de maintenance systématique ou conditionnelle
- Assurer des opérations de surveillance et réaliser des interventions de maintenance conditionnelle
- Réaliser des interventions de maintenance systématique

## LES MÉTIERS LIÉS

- Agent de maintenance (H/F)

### > Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

### > Identification

Niveau : 3

N° Cert. : 1989 0021 R/I

État : Active

RNCP : RNCP36376

### > Dispositif d'accès

#### Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

#### Comment accéder à la certification ?

##### Par la formation

- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A
- CPF

##### Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE